

# Actualités

## Le Parc Alata en extension

Depuis 1998, avec l'arrivée de la société Legrand, leader mondial de l'appareillage électrique basse tension, le Parc Alata a poursuivi son développement pour, aujourd'hui, se féliciter de l'implantation d'une quarantaine d'entreprises et de presque 2 000 emplois sur l'ensemble du parc.

### Un parc saturé

Fin 2016, plusieurs nouvelles entreprises ont été autorisées à déposer des dossiers de permis de construire pour développer ensuite leur activité sur Alata. Ces futures implantations viennent définitivement boucler le périmètre actuel du Parc qui se voit désormais dans l'obligation de temporiser l'accueil de nouvelles entreprises. Fort de ce constat, le syndicat du Parc Alata en sa qualité d'aménageur public décide donc de créer une extension d'environ 21 hectares afin de poursuivre son développement économique, favorisant ainsi l'emploi local.

### Alata II

La future ZAC « Alata II » sera voisine du Parc Alata existant actuellement en fin de commercialisation. Sa création sur la commune de Verneuil-en-Halatte doit permettre de continuer à développer les activités économiques sur le territoire en proposant une extension qualitative sans viser une spécialisation des domaines d'activités. À l'image du Parc Alata, aucun commerce tourné vers le grand public et aucune activité nuisante et polluante ne seront autorisés à s'y développer. Ce véritable enjeu fait actuellement l'objet d'une procédure de concertation préalable du Public. Une exposition permanente en mairie de Verneuil-en-Halatte détaille les objectifs poursuivis par cette concertation qui sont l'information du public, la description du projet, recueil des avis et suggestions, consignés sur un registre public, visant à pouvoir apporter, le cas échéant, les modifications nécessaires.



## Concertation préalable à la création de la ZAC ALATA II

[Concertation Préalable du Public - Création de ZAC à Verneuil-en-Halatte](#)

[DELIB ALATA Séance du 2 DEC 2015 -Objectifs et modalités de la concertation préalable à la création de la ZAC Alata II](#)

## Nouvelle Ligne Express Alata

**Arrivez avec le sourire au bureau : économisez jusqu'à 600€ par an\* !**

**Une nouvelle liaison depuis la gare de Creil : la ligne Express Alata (ancienne Resago 2\*\*).**

Pour vous simplifier la vie, la Ligne Express Alata vous conduit au plus près de votre entreprise grâce à ses 5 arrêts sur le Parc. En moins de 15 minutes, rejoignez le Parc Alata depuis la Gare de Creil et profitez de trajets adaptés à vos horaires et en correspondance avec le train.

Emprunter la Ligne Express Alata, c'est économiser jusqu'à 600€ par an\* grâce à l'abonnement mensuel à 16 € et à la prise en charge employeur.

**Plus d'info auprès de Oise Mobilité (0 970 150 150) ou à l'Agence commerciale STAC (Parvis de la gare de Creil - 03 44 66 89 89)**

\* Estimation basée sur un trajet routier de 15 km effectué sur 20 allers-retours par mois, comparant le prix d'un abonnement mensuel 26-59 ans avec 50% de prise en charge employeur au coût mensuel de la consommation moyenne de carburant.

\*\* La Ligne Express Alata est une ligne régulière STAC, plus besoin de réserver sa course

**> Infos lignes de bus de l'agglomération Creilloise** 



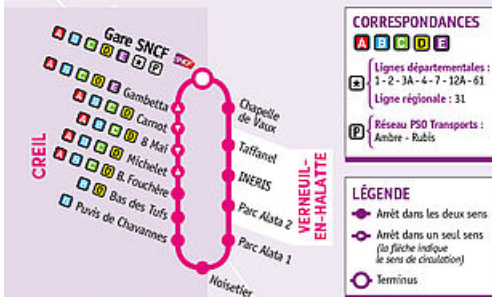
## INFOS PRATIQUES

**NOUVEAU**

A partir du 2 janvier 2017  
LA LIGNE R2 DEVIENT

**EXPRESS ALATA**

- Plus besoin de réserver sa course !
- 4 nouveaux arrêts dans le Parc Alata
- Des bus de taille adaptée
- 4 allers-retours par jour, des horaires adaptés et des correspondances ajustées avec le train



### LES ARRÊTS DANS LE PARC ALATA



Arrêt accessible aux personnes à mobilité réduite

DU LUNDI AU VENDREDI  
TOUTE L'ANNÉE, HORS JOURS FÉRIÉS

LIGNE

**EXPRESS ALATA**

CREIL Gare ► PARC ALATA ► CREIL Gare

CREIL	Gare SNCF	Chapelle de Vaux	Carnot	8 Mai	B. Fouchère	Bas des Tuifs	Puvis de Chavannes	Noisetier	Parc Alata 1	Parc Alata 2	INERIS	Taffanel	Chapelle de Vaux	Gare SNCF		
	7:40	7:43	7:44	7:45	7:46	7:46	7:50	7:51	7:52	7:53	7:54	7:25	7:40	8:10	8:40	9:05
		8:13	8:14	8:15	8:16	8:16	8:20	8:21	8:22	8:23	8:24	7:58	8:10	8:40	9:05	
		8:43	8:44	8:45	8:46	8:46	8:50	8:51	8:52	8:53	8:54	8:28	8:40	9:05		
		9:08	9:09	9:10	9:11	9:13	9:15	9:16	9:17	9:18	9:19					

CREIL	Gare SNCF	Chapelle de Vaux	Taffanel	INERIS	Parc Alata 2	Parc Alata 1	Noisetier	Puvis de Chavannes	Bas des Tuifs	B. Fouchère	Michelot	Gambetta	Gare SNCF
	16:43	16:55	16:16	16:17	16:18	16:21	16:22	16:27	16:28	16:29	16:30	16:31	16:33
	17:21	17:33	16:56	16:57	16:58	17:01	17:02	17:07	17:08	17:09	17:10	17:11	17:13
	17:51	18:03	17:34	17:35	17:36	17:39	17:40	17:45	17:46	17:47	17:48	17:49	17:51
		18:04	18:04	18:05	18:06	18:09	18:10	18:15	18:16	18:17	18:18	18:19	18:21

V\* : VERNEUIL-EN-HALATTE  
Horaires théoriques donnés à titre indicatif

## La zone industrielle de Pont-Brenouille site pilote de l'écologie industrielle dans l'Oise



**L'ADEME\* et la CCI de l'Oise viennent d'entamer une importante démarche d'écologie industrielle et territoriale sur l'ensemble du département. Plusieurs entreprises basées sur le site pilote de Pont-Brenouille ont déjà accepté d'expérimenter un écosystème industriel destiné à optimiser leur productivité tout en améliorant leur performance environnementale.**

### L'écologie industrielle et territoriale, un nouveau mode de développement économique et écologique ?

C'est ce que la Chambre de Commerce et d'industrie de l'Oise va essayer de démontrer durant ces trois prochaines années aux entreprises des zones d'activités ciblées. Ce mode d'organisation collectif en circuit court permet de générer, via la mutualisation volontaire, des ressources, économies et gain de productivité. Cette expérimentation induira nécessairement un taux important de recyclage de la matière et de l'énergie.

### ZI de Pont-Brenouille : site pilote

Qui dit écologie industrielle, dit écologie mais aussi industrielle qu'il faut prendre dans son sens générique. En effet, la démarche englobe également des entreprises de services et des commerces. A cet égard, la zone de Pont-Brenouille avec ses 60 entreprises (19 commerces, 22 industries et 19 entreprises de services) basées sur 103 hectares et gérée par la CCPOH partenaire de la CCI, présentait un profil idéal pour initier cette première démarche éco-industrielle entièrement gratuite.

### Les étapes

Une première réunion réunissant la CCI et les acteurs économiques locaux a eu lieu dans les locaux de la CCPOH le 18 avril dernier. à la suite de quoi, une vingtaine d'entrepreneurs ont signé la charte d'engagement. Un chiffre convenable au vu des autres régions selon le service en charge du développement durable. Ainsi Paprec, Ecovalor, Gamm vert, Saga Décor ou encore la station d'épuration SITTEUR vont notamment entrer dans la démarche.

Les entreprises voisines n'ayant pas encore sauté le pas seront informées de l'évolution et de l'aboutissement de ce nouveau concept économique.

Concrètement, la Chambre de Commerce et de l'industrie accompagnera les entreprises volontaires tout au long des trois prochaines années. Pendant la première phase, celle du diagnostic, les entreprises ouvriront leurs portes et l'accès à leurs données, puis suivra l'étape du recensement des flux (personnel, logistique, eau, énergie...) avant de rechercher des synergies de substitution, assorties de préconisations. Selon Valérie Scal, responsable de la démarche à la CCI, « Mutualiser les énergies, les services ou les équipements, créer des filières déchets, faire des achats groupés ou, pourquoi pas, réutiliser le rail » sont autant de pistes pour offrir aux entreprises un gain de temps et de productivité, tout en améliorant la performance environnementale. « Une fois le bilan des flux réalisé, elles feront le choix de leurs actions en fonction de la faisabilité et de leurs priorités » poursuit-elle.

L'accompagnement des actions opérationnelles, dont la première phase est prévue pour fin 2016 après celle du diagnostic,

<https://www.ccph.fr/entreprendre-et-innover/les-zones-dactivites/actualites>

se fera via des financements croisés ADEME, Région, Europe et BPI. La CCPOH est évidemment un acteur clé pour faciliter la mise en relation entre CCI et les entreprises mais également par sa connaissance du territoire économique local.

Par la suite d'autres zones d'activités suivront les pas de Pont-Brenouille, comme les Zones industrielles de Le Meux et Nord de Compiègne ou encore les ZA de Venette et du Grand-Beauvaisis.

\*Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. Source : Picardie la gazette/Marie Leroy-Guerrée

---

**Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte**

1 rue d'Halatte - BP 20255  
60722 Pont-Sainte-Maxence Cedex  
Tél. :

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser